

## Dates à retenir



**11 mars**

PROCHAINE SÉANCE  
PUBLIQUE DU CONSEIL

**19h30**



**29 février**

PROCHAIN VERSEMENT  
POUR LES TAXES  
MUNICIPALES



# le bulletin

de Trois-Pistoles

Bulletin municipal / Février 2024 / Numéro 1

## Mot du maire

Dernièrement, nous avons reçu beaucoup de questions quant à la situation de **Récupération des Basques et de l'avenir de la collecte des matières recyclables à Trois-Pistoles**.

D'abord, je vous confirme que Récupération des Basques a mis fin définitivement à ses activités. C'est principalement dû à leur situation financière qui ne leur permettait plus de maintenir leurs opérations. Évidemment, les employés ont été avisés dès que possible et soyez assurés qu'ils sont accompagnés dans la transition vers un nouvel emploi.

Heureusement, la MRC des Basques a été très active pour trouver des solutions très rapidement et on peut s'attendre à ce qu'il n'y ait aucun bris de service. Il est prévu l'implantation, d'ici les prochains mois, d'une collecte des matières recyclables avec des bacs bleus, ceux-ci seront distribués par notre service des travaux publics au moment venu. Par contre, il est possible que l'horaire des collectes change avec l'implantation du nouveau processus. Si tel est le cas, vous recevrez un nouveau calendrier de collectes. D'ici là, la collecte continuera d'être faite en sacs comme auparavant et selon le même horaire.

Dans un autre ordre d'idée, nombreux d'entre vous sont intéressés par l'avancement des travaux à l'hôtel de ville. Et bien, je peux vous dire que tout se passe très bien, nous suivons les travaux de près. À ce rythme, les délais seront certainement respectés tout comme le budget prévu.

Enfin, je vous invite à assister aux séances du conseil qui ont lieu tous les 2<sup>e</sup> lundis du mois (les dates se trouvent sur le site web de la Ville) au centre culturel à 19h30.

**Philippe Guilbert**

## Sommaire

**1**

**Mot du maire**

L'avenir des collectes de matières recyclables à Trois-Pistoles



**2**

**Semaine de relâche**

Programmation des activités

Activités  
gratuites

**3**

**Somum**

Système automatisé d'appels et de notifications



**Mon chien, ma responsabilité**

Responsabilités des propriétaires de chien sur le territoire de la Ville de Trois-Pistoles



**4**

**Statistiques 2023**

Service des incendies et de la sécurité civile



**Concours**

Pour Pâques, décore ton coco!



**Séances d'informations**

1. Jardin intergénérationnel, 2. État de la situation de l'École d'immersion française de Trois-Pistoles.

## Rappel



### Avis d'interdiction de stationnement hivernal

Conformément à la réglementation relative au stationnement dans les limites de la municipalité, la Ville de Trois-Pistoles vous rappelle qu'il est strictement **interdit de stationner ou d'immobiliser votre véhicule dans les rues de la municipalité entre minuit et 7h** lors de la saison hivernale.

Cette interdiction est en vigueur depuis le 15 novembre 2023 et s'appliquera jusqu'au 15 avril inclusivement. La Ville demande la collaboration de toute la population afin de faciliter les opérations de déneigement de l'équipe des travaux publics.



Ville de Trois-Pistoles



Municipalité de  
Notre-Dame-des-Neiges

**Activités  
gratuites**

# Semaine de relâche

**PROGRAMMATION / 3 au 9 mars 2024**



**Dimanche 3**

**10 à 12h**  
**Chasse aux trésors**  
à la Piscine régionale des Basques



**Lundi 4**

**9 à 11h**  
Sports collectifs  
**Basket**  
**Ouvert à tous**

**Les Débrouillards Techno-Sciences**  
**14h**  
5 à 9 ans  
**15h15**  
10 ans et +  
**Sur inscription**  
(20 max.)

**15 à 16h30**  
Piscine  
**Bain libre**  
Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Simon seulement\*  
**Gratuit**

**Mardi 5**

**9 à 10h30**  
Exploration pleine conscience de la forêt en raquette  
**Projet Thuya**  
**Sur inscription**

**14h**  
**Aster - Océanie**  
**Sur inscription**  
(30 max.)

**15h**  
**Aster - Océanie**  
**Sur inscription**  
(30 max.)



**Mercredi 6**

**9 à 11h**  
Sports collectifs  
**Futsal**  
**Ouvert à tous**

**10h30 à 12h**  
**13h30 à 15h**  
Atelier de cuisine  
8 ans et +  
**Sur inscription**  
(10 max.)

**13h30**  
**Peinture pour débutant**  
Geneviève Rioux  
**Sur inscription**  
(10 max.)

**15 à 16h30**  
Piscine  
**Bain libre**  
Saint-Jean-de-Dieu, Sainte-Françoise, Saint-Médard et Sainte-Rita seulement\*  
**Gratuit**



**Jeudi 7**

**9 à 11h**  
**Concours d'habiletés**  
Aréna Bertrand-Lepage  
**Ouvert à tous**

**10h30 à 12h**  
Atelier de danse africaine  
**Sur inscription**

**14h**  
Heure du conte et jeux de société  
**Gontran le dragon**  
**Ouvert à tous**

**15h30**  
**Bingo**  
**Ouvert à tous**



**Vendredi 8**

**9 à 11h**  
Sport collectif  
**Hockey-boule**  
**Ouvert à tous**

**10 à 12h**  
**Projection de film** par la maison du Notaire  
**Ouvert à tous**

**13h**  
Défi des neiges  
Châteaux de neige et ascension du **Mont Camping**  
**Ouvert à tous**  
Présence du Service incendie

**15 à 16h30**  
Piscine  
**Bain libre**  
Saint-Mathieu, Saint-Guy, Saint-Clément et Saint-Éloi seulement\*  
**Gratuit**

**18h30 à 21h**  
**Projection de film** par la maison du Notaire  
**Ouvert à tous**

**Samedi 9**

**12h**  
**Cabane à sucre** au parc de l'Église  
En collaboration avec Croc-Ensemble, Travailleurs de rue, Le Maillon et Les Éclaireurs



**14h**  
**Spéciale** de musique traditionnelle

**18 à 21h**  
**Patin disco**  
**Ouvert à tous**



## Inscription

Avant le jeudi 29 février 17h

418 851-1995, poste 4284

Pour plus de détails sur les activités, consultez le *Guide de la relâche 2024*

La priorité sera accordée aux résidents de Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges. Il y aura une liste d'attente pour les autres municipalités.

\* Pour les bains libres, une preuve de résidence est obligatoire. Assurez-vous d'être à la bonne journée.

# Soyez informez avec SOMUM<sup>©</sup>

## Un outil simple et rapide de gestion et de diffusion de communications

Avec le système d'appels automatisés SOMUM, la municipalité peut vous notifier par téléphone (ligne fixe), par texto ou par courriel des situations de sécurité civile ou des travaux importants. Le conseil municipal encourage tous les résidents à s'inscrire sur la liste de notifications automatisées afin de joindre un maximum de personnes en un minimum de temps lors de situations pouvant affectées votre quotidien.

### Dois-je m'inscrire?\*

Si vous détenez une ligne fixe et que le numéro est inscrit à l'annuaire téléphonique, vous êtes automatiquement inscrit au système. Vous devrez vous inscrire si :

- > Vous avez un numéro de cellulaire, mais pas de téléphone résidentiel (ligne fixe);
- > Votre numéro de ligne fixe est confidentiel;
- > Vous êtes un nouveau résident ou vous voulez simplement ajouter un cellulaire, un numéro au travail ou une adresse courriel.

### Sur le portail SOMUM, vous inscrire et gérer votre profil, c'est simple!



Ville de Trois-Pistoles

Bienvenue sur le portail de Trois-Pistoles  
Accéder à mon dossier

Numéro de téléphone

Mot de passe

Connexion

Nouvel usager

Mot de passe oublié?

### Inscription avec ligne fixe inscrite à l'annuaire téléphonique.

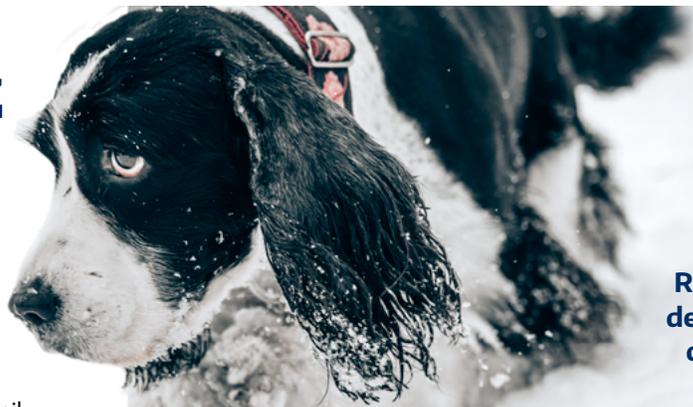
Vous recevrez un appel indiquant votre mot de passe.

### Inscription avec un cellulaire, tablette ou ordinateur

Cliquez sur **Nouvel usager** et suivre les instructions à l'écran.



Scannez pour rejoindre le portail



Responsabilités des propriétaires de chien sur le territoire de la Ville de Trois-Pistoles

## Mon chien, ma responsabilité

La Ville de Trois-Pistoles encadre la garde des animaux pour permettre une cohabitation harmonieuse, assurer la sécurité des résidents et la propreté des lieux publics. Le Règlement #790 concernant la garde de tous les animaux de compagnies est disponible sur notre site internet. Cette chronique désire attirer votre attention sur les chiens.

### À domicile, se conduire avec respect

Règles à observer lorsque votre chien est chez-vous :

- > il ne doit pas fouiller dans les ordures ménagères ou les contenants prévus pour la collecte;
- > il ne doit pas errer sur un autre terrain sans le consentement du propriétaire;
- > à l'extérieur, il doit rester sur votre terrain. Si votre terrain n'est pas clôturé, votre chien peut aller dans votre cour arrière ou latérale, mais il doit être solidement attaché en tout temps à une laisse d'une longueur maximale de 3m qui l'empêche de sortir du terrain;
- > il peut être libre seulement s'il est à l'intérieur d'un terrain entièrement clôturé conformément aux exigences des règlements en vigueur.

### Sur la place publique, j'ai le contrôle

Si vous circuler sur la voie ou des endroits publics, vous devez :

- > constamment le tenir en laisse ne dépassant pas 1.22 m et, s'il est de plus de 20 kg, porter en tout temps un licou ou un harnais;
- > en avoir une maîtrise constante;
- > vous assurez de ramasser ou nettoyer tout lieu souillé par ses matières fécales.

## Enregistrement

Selon la réglementation provinciale, un chien doit être enregistré auprès de la Ville dans un délai de 30 jours de son acquisition ou lorsqu'il atteint l'âge de 3 mois. Le propriétaire ou gardien d'un chien doit acquitter les frais annuels d'enregistrement fixés par la Ville et doit porter la médaille remise par la municipalité locale afin d'être identifiable en tout temps.

**L'amende pour un chien non-enregistré ou sans port de la médaille peut s'élever entre 250 et 1 500 \$.**

\* Les renseignements fournis lors de votre inscription demeurent confidentiels et ne seront utilisés que pour les fins du service d'alerte des situations urgentes ou de travaux pouvant vous affecter dans votre quotidien. Il est possible en tout temps de se désabonner des alertes.

# STATISTIQUES 2023

Service des incendies et de la sécurité civile

## INTERVENTIONS

**107**

appels d'urgences

**1079**

heures d'intervention

## FORMATION

**1136**

heures de formation

**5**

pompiers diplômés de l'École nationale des pompiers du Québec

## PRÉVENTION

**595**

visites de prévention résidentielle

**990**

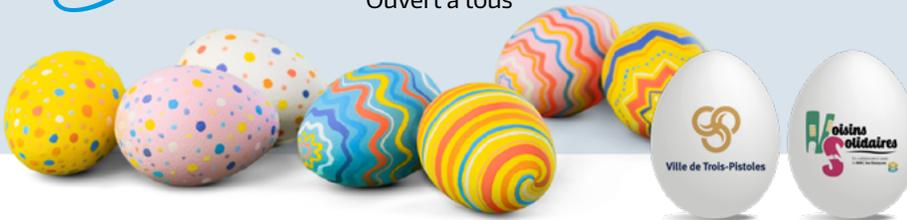
personnes évacuées lors de pratiques d'évacuation



# CONCOURS

## Décore ton coco!

Ouvert à tous



Pour la période de Pâques, sors tes crayons, tes beaux papiers, ta laine et surtout ta créativité. Personnalise un coco et dépose-le à la bibliothèque Anne-Marie-D'Amours.

**Tu as jusqu'au 30 mars 12h pour avoir la chance de gagner un des nombreux prix de participation!**

Ton coco sera suspendu dans l'entrée du Centre culturel.

Pour information:  
**418 851-1995, poste 4284**



### HÔTEL DE VILLE BUREAUX

495, rue Notre-Dame Ouest, GOL 4K0

### ADRESSE POSTALE

5, rue Notre-Dame Est, GOL 4K0

418 851-1995

administration@ville-trois-pistoles.ca



### URGENCE VOIRIE (7/7)

418 851-5403

[ville-trois-pistoles.ca](http://ville-trois-pistoles.ca)



Ville de Trois-Pistoles  
Service des loisirs de la  
Ville de Trois-Pistoles

# JARDIN

COLLECTIF  
INTERGÉNÉRATIONNEL

## RELANCE DE PROJET

Est-ce que jardiner entre  
voisin.e.s et ami.e.s,  
ça te parle?

Participe à la rencontre d'information:  
**Centre culturel de Trois-Pistoles**  
**Mercredi le 13 mars à 19 h**

INFORMATIONS:

**418 851-1995, poste 4284**



Ville de Trois-Pistoles



## Séance d'information

État de la situation de l'École d'immersion française  
de Trois-Pistoles

Le comité de l'École d'immersion française de Trois-Pistoles tiendra une séance d'information sur l'avancement des démarches et les prochaines étapes qui seront entreprise en collaboration avec la population.

Les familles hôtesse qui font parties du réseau ainsi que celles intéressées à le devenir sont priées d'assister à cette importante séance d'informations.

**Quand :** mardi 27 février 2024 à 19 h

**Où :** salle Édith-Martin du Centre  
culturel de Trois-Pistoles

Une pétition sera lancée lors de cette séance. De plus, un avis d'engagement pourra être rempli par les familles hôtesse afin d'indiquer le nombre d'étudiant.e.s qu'elles souhaitent accueillir en 2025.